

## Covid 19 – réunion téléphonique Drihl Aorif 18/03/2020

---

### Relevé de synthèse

**Emetteur** : Jean-Luc Vidon, Christophe Rabault Directeur

Vous trouverez dessous un relevé de synthèse des échanges direction Drihl / président – directeur Aorif du 19/03/2020.

Les éléments évoqués s'appuient sur un certain nombre d'entretiens téléphoniques tenus par l'équipe de l'Aorif avec quelques directeurs et collaborateurs d'organismes. Toutes les informations sont susceptibles d'évoluer rapidement.

\*\*\*

**Proximité** : globalement maîtrisée par les bailleurs consultés (ordures ménagères, ménage, urgences techniques) pour le moment. On trouve encore des entreprises mais en mode réduit.

Alerte sur : protection des personnels (pas de masques, gels...), produits ménagers manquants, attestations de déplacement (employeur et personnel) complexes si pas d'imprimante ou de smartphone (employés d'immeubles)

Certains bailleurs intensifient la relation locataires (téléphone, personnes fragiles mais plus globalement tous locataires)

Situation tendus dans quelques quartiers

**Attributions** : certains bailleurs ont tout arrêté, d'autres attribuent (CAL dématérialisées) mais s'arrêtent ensuite (plus d'entrée dans les lieux). On a expliqué pourquoi à la DRIHL (problèmes visites, déménagements, déplacements...)

L'objectif est de préparer au mieux la reprise, mais on va avoir un blocage des attributions

L'Etat va essayer de continuer à présenter des candidats, on va voir aussi côté ALS, pour les collectivités, on sent une faiblesse...

**Loyers** : commerces, question identifiée, logements on va avoir des impayés et de la vacance mais la ressource va globalement demeurer (voir si la CDC pourrait soutenir des organismes rencontrant des problèmes de trésorerie par des différés d'annuités de remboursements ou autres...).

Structures d'hébergement louées à des associations (Aurore, Emmaüs) voir s'il est possible de soutenir le secteur associatif s'il en a besoin (différés de paiement de redevances ?). La CDC pourrait-elle jouer un rôle ?

**Chantiers** : tout s'arrête, les entreprises sécurisent.

**Urgences** : on a alerté très fortement l'Etat sur l'impossibilité pour les bailleurs de gérer certaines urgences nécessitant relogements (incendie) : plus de chambres d'hôtel, restrictions de circulation, soutien réduit des collectivités, complexité de mise à disposition de gymnases (confinement), etc.

Nous avons insisté sur l'anticipation (**il va inévitablement y avoir des sinistres**), suggéré par exemple la réquisition d'hôtels aujourd'hui vides et fermés (avec sans doute un sujet financier pour que ces établissements puissent être immédiatement disponibles si besoin à CDC ?). Ou encore la réquisition de déménageurs ou livreur pour certains relogements de grande urgence ?

La DRIHL a pris conscience, mais pour le moment rien de concret, alors qu'il peut y avoir un problème à tout moment. **C'est un point d'alerte.** On peut faire appel à la solidarité des bailleurs mais il faut aussi l'Etat...

**Communication** : on a rappelé qu'en IdF nous logions 25% de la population et que notre mobilisation et la communication habitants était une force.

**Secteur de l'Hébergement** : pour l'Etat c'est LA priorité avec aujourd'hui des problématiques lourdes :

- Absence de protection des intervenants.

- Manque de travailleurs sociaux.

- Absence de solutions suffisantes (centre de confinement pour personnes malades).

- Question des personnes à la rue.

- Absence de nourriture pour certaines personnes (les restos du cœur ou les épiceries solidaires sont fermé).

Nous nous sommes interrogés sur des formes de mobilisation possible des organismes (personnel en sous activité) sur des missions d'appui logistique (non « risquées ») ou du bénévolat si nous allions vers une crise majeure. A suivre...

### **Dimension économique**

Enfin, on a interrogé quelques bailleurs sur le **chômage partiel** : certains ne comptent pas y recourir pour préserver l'activité (même réduite, ou avec des tâches redéfinies) ou par principe d'égalité entre salariés, d'autres l'envisagent de façon prudente. Certains soulignant toutefois le fait que l'Etat pourrait refuser les demandes, considérant que nos ressources ne sont pas atteintes de façon considérable.

Par ailleurs question vers les pouvoirs publics de **dématérialisation des procédures d'élaboration des comptes** avec les Commissaires aux comptes.

